

Comptes rendus des conseils municipaux

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014	
Compte administratif 2013 (voir encadré budget)	
Attribution des subventions : Coopérative scolaire : 1 910 € - A.S.O.: 6 500 € - UNC AFN : 50 € - Club de l'Age d'Or : 1 280 € Anciens Combattants : 800 € - La Farandole : 1 590 € - Musicaux : 1 780 € - Les Goya : 1 000 € - CCAS : 26 000 €	
Taux d'imposition : inchangés	14 voix pour - 1 nul
Budget primitif (voir encadré budget)	adopté à l'unanimité
Mise à disposition des locaux communaux pour l'accueil de loisirs	adopté à l'unanimité
Mise à disposition des locaux communaux pour l'accueil périscolaire	adopté à l'unanimité
Convention de gestion de location de la RPA entre LOGEAL et le CCAS	adopté à l'unanimité
Adhésion au FONPEL pour la retraite de M.. LIVIEN	9 voix pour – 5 contre 1 abstention

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.



Compte administratif 2013

Investissement	Dépenses	Recettes
Récupération de la TVA		3 255 €
Dépenses par opération (études, achat de matériels)	43 832 €	
Remboursements d'emprunts	34 918 €	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 714 €	34 714 €
Total	97 464 €	37 969 €
Déficit d'investissement	- 59 495 €	

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général (entretien des bâtiments, achat des repas cantine, contrats de maintenance, assurances)	211 010 €	
Produits de service : cantine, concessions cimetière		20 579 €
Salaires et charges	273 276 €	
Impôts et taxes		420 933 €
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, contribution SDIS, syndicat de ramassage scolaire, subventions aux associations)	156 041 €	
Dotations et participation de l'Etat		340 386 €
Intérêt des emprunts	1 834 €	
Produits de gestion courante, location salle des fêtes et terres agricoles		8 424 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 714 €	18 714 €
Charges exceptionnelles	369 €	
Produits exceptionnels		18 644 €
Remboursement rémunération du personnel		18 168 €
Atténuation de charges	3 370 €	
Total	680 614 €	845 848 €
Excédent de fonctionnement	165 234 €	

Total des dépenses	778 078 €	
Total des recettes		883 817 €
Résultat de l'exercice 2013 (excédent)	105 739 €	
Excédent d'investissement reporté		241 939 €
Excédent de fonctionnement reporté		701 328 €

Le budget d'une commune est divisé en 2 parties : une section d'investissement et une section de fonctionnement.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (restauration scolaire, etc.).

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine communal et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement.